

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 JUIN 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ACCEPTE les modifications de l'ordre du jour suivantes :
  - inscription d'un point supplémentaire : Rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France 2010.
  - suppression du point : Centre Commercial Art de vivre : Projet Urbain Partenarial.
- APPROUVE l'ordre du jour ainsi modifié.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 10 février 2011 - **A L'UNANIMITE.**
- EMET un avis favorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et PREND acte avec satisfaction que la volonté conjointe de la commune de Maurecourt et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise de partager un projet de territoire cohérent sur le bassin de vie de Cergy-Pontoise soit prise en compte par les représentants de l'Etat dans le département du Val d'Oise et celui des Yvelines. DEMANDE à la commission départementale de coopération intercommunale qui examinera le projet à l'issue de la procédure de saisine pour avis des conseils municipaux et EPCI, de tenir le plus grand compte des avis exprimés par les acteurs concernés, notamment dans le Parisis, afin de respecter au mieux les bassins de vie et l'identité des territoires qui composent le département, recherchant le plus large consensus indispensable au succès de la démarche de renforcement de la coopération intercommunale dans le Val d'Oise - **A L'UNANIMITE.**
- PREND connaissance du projet d'agrandissement du cimetière route de Pierrelaye, APPROUVE le principe de cet agrandissement et son instruction par les services préfectoraux - **A L'UNANIMITE.**
- CREE un poste d'éducateur de jeunes enfants – catégorie B – filière médico-sociale, au 1<sup>er</sup> septembre 2011 au Département Petite Enfance - **A LA MAJORITE.**
- SUPPRIME le logement de type F4 école maternelle la Challe de la liste des logements attribués pour utilité de service - **A L'UNANIMITE.**
- PREND ACTE des résultats du compte de gestion 2010 du budget principal du receveur, arrêté comme suit :  
Excédent d'INVESTISSEMENT : 1 849 872,95 euros,  
Excédent de FONCTIONNEMENT : 2 781 264,20 euros,  
et APPROUVE le compte de gestion du receveur exercice 2010 - **A LA MAJORITE.**

- ADOPTE le Compte Administratif 2010, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	3 767 744	22 561 953
Recettes	6 139 980	24 430 556
Excédent	2 372 236	1 868 603
Déficit	0	0
Solde des restes à réaliser	- 2 492 248	0
Résultat cumulé hors restes à réaliser	+ 1 849 873	+ 2 781 264

**A LA MAJORITE.**

- DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2010 : 2 467 830 € à la section d'investissement et 313 434 € en fonctionnement - **A LA MAJORITE.**

- APPROUVE le Budget Supplémentaire sur l'exercice 2011 - **A LA MAJORITE.**

- APPROUVE le nouveau seuil d'amortissement des biens dits de faible valeur à 600 € et la mise à jour du tableau des durées d'amortissement - **A L'UNANIMITE.**

- PREND ACTE de la présentation du rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France 2010.

- EST INFORME de la mission spéciale d'interface entre la ville et les copropriétés confiée à Sylvie BRIGANDAT assistée de David GANDON, conseillers municipaux.

- APPROUVE la convention de réciprocité d'accueil d'enfants dans les écoles des communes de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, AUTORISE Madame la Maire à la signer, FIXE le montant annuel de participation aux frais de scolarité par enfant à 1100 € pour l'année scolaire 2011/2012 et DECIDE d'appliquer, pour les services périscolaires et la restauration, la facturation des tarifs hors commune- **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter pour l'année 2011, dans le cadre du Réaap (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents) :

- une subvention de 2200€ auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDSC),

- une subvention de 1500 € auprès du Conseil Général du Val d'Oise,

- une subvention de 5000 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre du soutien spécifique au projet de week end en famille - **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 800 € à l'association « Ateliers Chantiers d'Insertion – Liaison Douce et Accessibilité ». - **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Centre National de Développement du Sport, pour le financement de travaux de rénovation de la couverture des courts de tennis - **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE, Madame la Maire à répondre à l'appel à projet « Développement solidaire et migration » du ministère de l'intérieur, de l'outre mer, des collectivités territoriales et de l'immigration - **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 800 € à l'association « La Case » - **A L'UNANIMITE.**

- ACCEPTE le transfert dans le domaine communal des réseaux d'eaux usées des Résidences « Les Aquarelles », « Les Rayes 1 et 2 », et « la Danne 2 et 3 ». AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer tous les documents relatifs au transfert de propriété des réseaux et de servitude de passage. DESIGNE Maître HUCHET en qualité de notaire de la commune en charge de la rédaction des actes. DECIDE de mettre les réseaux d'eaux usées à disposition du SIARP.

AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant au procès verbal contradictoire de mise à disposition des ouvrages des réseaux concernés - **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à signer et à déposer la déclaration préalable de travaux accompagnée des pièces constitutives, pour la pose d'une clôture au Stade Louis Larue – **A LA MAJORITE.**

- SUSPEND sa séance de 23h35 à 23h40

- EMET un avis favorable sur le rapport annuel d'activité de la Société Publique Locale d'Aménagement Cergy Pontoise Aménagement - **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE la convention de groupement de commande entre les communes de Cergy, Courdimanche, Eragny, Jouy le Moutier, Menucourt, Neuville sur Oise, Pontoise, Puiseux –Pontoise, Saint Ouen l'Aumône, Vauréal et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour la fourniture de sel de déneigement et produits fondants et AUTORISE Madame la Maire à la signer - **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à signer le marché pour les travaux d'entretien de la voirie communale avec la société SCREG Ile de France Normandie - **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE l'adhésion des communes d'Ableiges, Cormeilles en Vexin, Courcelles sur Viosne, Frémécourt et Montgeroult au SIARP - **A L'UNANIMITE.**

- ADOPTE une motion de protestation contre la suppression inexorable des RASED et les fermetures de postes dans l'école primaire - **A LA MAJORITE.**

- ADOPTE une motion exprimant son inquiétude sur les annonces de transferts entre la Police Nationale et les Polices Municipales « la sécurité est et doit rester de la responsabilité de l'Etat » - **A LA MAJORITE.**

- ENTEND une information sur les actions de soutien en faveur du JAPON initiées par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 0 heure 30

Présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET (jusqu'à 21h50 et à partir de 22h30), Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON, Djibrirou Cisse Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Béatrice FURET, Sylvie BRIGANDAT, Philippe RELIN, Estelle MEUNIER, Jimmy ZE, David GANDON, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Joëlle MARTINEZ, Frédéric TOURNERET (jusqu'à 0h25), Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Pierre MATHEVET a donné pouvoir à Madame Dominique RAMSI (de 21h50 et jusqu'à 22h30)

Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Monsieur Gérard BURN.

Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT.

Monsieur Jean-Pierre PARAY a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS.

Madame Maria-Térèse FORME a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN

Mademoiselle Céliane NAVARRO a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER.

Monsieur Alexandre MAHOUDEAUX a donné pouvoir à Monsieur Mehdi NEDJADI

Monsieur Claude THOMAS a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY.

Monsieur Patrick BENSMAIL a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO.

Absent :

Monsieur Frédéric TOURNERET (à partir de 0h25)

Madame Joëlle MARTINEZ a été désignée comme Secrétaire de séance.